

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1 – PROLONGATION DUREE DE L ACCORD-CADRE

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE
Mas de Tassy
1849 RD19
83 440 TOURRETTES
Tel : 04 94 76 02 03

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

MAJ ELIS RIVIERA
ZI Carros le Broc BP 303
06514 CARROS Cedex 1
SIRET N° 775 733 835 00661

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

ACCORD-CADRE N° 2021LAVEPI : LOCATION, NETTOYAGE, ENTRETIEN ET REPARATION DES VETEMENTS DE TRAVAIL HAUTE VISIBILITE DES AGENTS DU SERVICE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

■ Date de la notification du marché public : 12/05/2021

■ Durée d'exécution du marché public : L'accord-cadre commence à compter de la date indiquée dans le premier bon de commande pour une durée initiale de 12 mois.

Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur pourra renoncer à la reconduction tacite par dénonciation expresse faite 3 mois avant l'échéance du contrat par l'envoi d'un préavis au titulaire de l'accord-cadre avec recommandé et accusé de réception

La durée maximale de l'accord-cadre est de 36 mois.

■ Montant initial du marché public :

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 30 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 65 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 30 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 65 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 30 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 65 000.00 euros HT.

D - Objet de l'avenant**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

En raison des absences de nos agents liées aux congés estivaux, aux arrêts de travail et aux formations, nous avons donné au nouveau titulaire du marché jusqu'au 31/10/2024 pour prendre l'ensemble des mesures nécessaires aux dotations de chacun de nos agents.

Le marché de prestations est donc prolongé jusqu'au 29/01/2025.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

L'avenant n'a aucune incidence sur les montants minimum et maximum de l'accord-cadre.

A titre indicatif, le montant estimatif pour la durée de la prolongation de l'accord-cadre est de :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 6713.77 €
- Montant TTC : 8056.52 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
GRANIER DOMINIQUE Chef de centre	Carnas, le 07/10/2024	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)